

10 ans de la Communauté de l'Eau

Jérôme DUTRONCY, Président de la Communauté de l'Eau,
a le plaisir de vous convier à cet événement en présence des membres fondateurs et actuels de la Communauté de l'Eau et de ses partenaires,
avec l'éclairage scientifique de Bernard BARRAQUE, Docteur émérite AgroParisTech
le 5 décembre 2017 - Accueil à partir de 17h
Espace Jean-Yves Poirier - Le Fontanil-Cornillon

Stéphane DUPONT-FERRIER Maire du Fontanil-Cornillon

Le nom de notre commune vient de Fontus, le dieu des sources, et Cornillon, le nom du rocher. Notre commune entretient donc avec l'eau une relation toute particulière. Préserver l'eau n'est pas un exploit mais une obligation vitale pour préserver l'homme et la biodiversité. L'eau est une amie fidèle, mais qui lors d'un passé récent a aussi manqué au Fontanil-Cornillon, notamment avec une baisse significative du captage. Un grand merci à la Régie des Eaux de la Métropole qui a permis de rétablir l'alimentation de la commune, preuve que l'homme peut aussi maîtriser la ressource.



Jérôme DUTRONCY Président de la Communauté de l'Eau

Nous avons deux invités ce soir, M. Sylvain ROTILLON Chef de la mission gouvernance de l'environnement, science et société au Ministère de la Transition écologique et solidaire et M. Bernard BARRAQUE, Docteur Emérite AgroParisTech qui nous font le plaisir de leur présence.

Ils nous apporteront quelques éléments globaux utiles à la compréhension des questions de supra-territorialité et d'inter-territorialité sur un bassin de vie comme le nôtre, avant de laisser la parole aux acteurs du territoire.



Bernard BARRAQUE
Docteur Emérite AgroParisTech

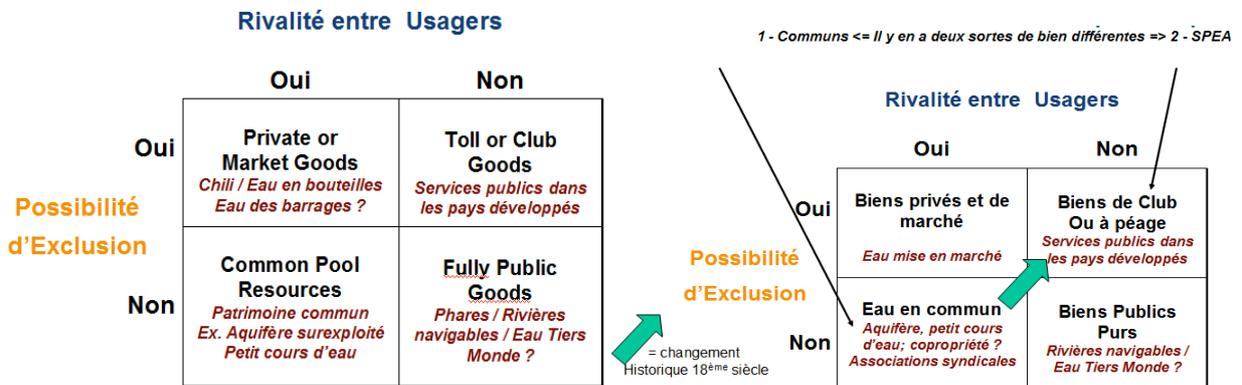
« *Ressources en Eau et Services Publics :
 Eclairage scientifique* »

Les politiques de l'eau s'inscrivent dans trois champs et trois enjeux :

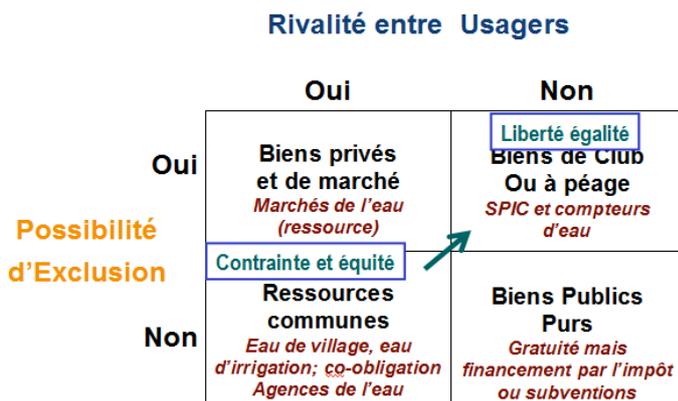
3 champs	Ressources	Services publics	Inondations
Public / Privé	Etat, Marché, ou Communauté ?	Régie, PPP, ou privatisation ?	Hydraulique, assurances ou solidarité ?
Centralisé / décentralisé	Etat, Région, ou Bassin-versant?	Commune, EPCI, ou sous-bassin ?	Qui cotise, qui est indemnisé, qui planifie la prévention?
Sectoriel / Intégré	Un secteur domine, 'multipurpose', ou gestion intégrée?	Unbundling, intégration eau assainissement, ou Stadtwerk?	Gestion des flux ou réduction des vulnérabilités?

Mais on voit que ressources et services, ce n'est pas pareil ...

L'eau comme 'bien public impur' (d'après R. Musgrave, P. Samuelson & V. & E. Ostrom)



L'eau : double différence entre ressources / services et pays développés / en développement



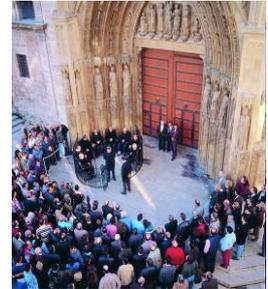
La gestion de l'eau en bien commun

- Elle concerne d'abord le partage de la ressource en eau, et remonte à la nuit des temps dans les sociétés locales (ici en périphérie de Grenoble?)
- En faisant de l'eau un patrimoine commun de la Nation : la France a choisi une répartition de l'eau équitable entre ses usagers
- Le droit d'usage se sépare du droit de propriété et l'emporte
- Nous avons les contrats de rivière, les SAGE et les CLE, les agences de l'eau, et les EPTB, voire certains syndicats mixtes
- Mais cette forme de gestion est d'actualité ailleurs en Europe

Survivance de l'eau 'bien commun' en Espagne

Le tribunal des eaux de Valence

- Ce type de tribunal remonte à Rome, mais s'inscrit dans la tradition wisigothique (Catalogne, Valence Baléares, Roussillon)
- Technologie améliorée par les Arabes (cf. Gerald Brennan, *South from Granada*)
- Prise en mains par l'Etat autoritaire, et réaction des irrigants : pompage des eaux souterraines
- Loi de 1985 propose la création des CUAS : remise en commun des droits de pompage



Aux Pays-Bas: La tradition des Wateringues (*Waterschappen*, une forme ancienne de nexus

- Communautés de digues pour protection contre les inondations
- Remontent au Haut Moyen-Age, mais à partir du 12ème siècle, aussi drainage (moulins à vent)
- Depuis la Guerre, traitement des eaux usées des villes, et parfois gestion du milieu aquatique
- Représentation qualitative des usagers selon les tâches.
- Contributions par ménage (2,5/1 personne) => Principe d'Equité
- Forte concentration due à la technicisation : de 2600 à 23 depuis la Guerre
- Ne font ni la distribution d'eau (10 SPL) ni l'assainissement (400 communes, pas représentées dans les boards des Wateringues)
- Rôle accru avec la Directive Inondations (2007/60)

12 Provinces, 400 communes, 10 Waterleidingbedrijven



La Ruhr en Allemagne : 3 rivières, 4 Genossenschaften

Spécialisation des 3 rivières :

- Emscher au centre : évacuation eaux usées
- Ruhr au sud : usages nobles donc barrages réservoirs et stations d'épuration
- Lippe au nord : autres usages *mais de la partie du BV qui est dans la région administrative.*



Nos agences de l'eau ont imité celles de la Ruhr

- Ivan Cheret a convaincu les sénateurs et les députés de faire des agences de l'eau comme en Allemagne !
- Mais les nôtres couvrent tout le pays et n'ont pas la maîtrise d'ouvrage ni la police de l'eau
- Et en plus, ce ne sont pas les villes qui payent les redevances comme en Allemagne mais les citoyens
- Et dans leurs factures d'eau, au nom de leur nature de service rendu à l'époque

Tout ceci a été remis en cause de fait par la LEMA. Mais passons...

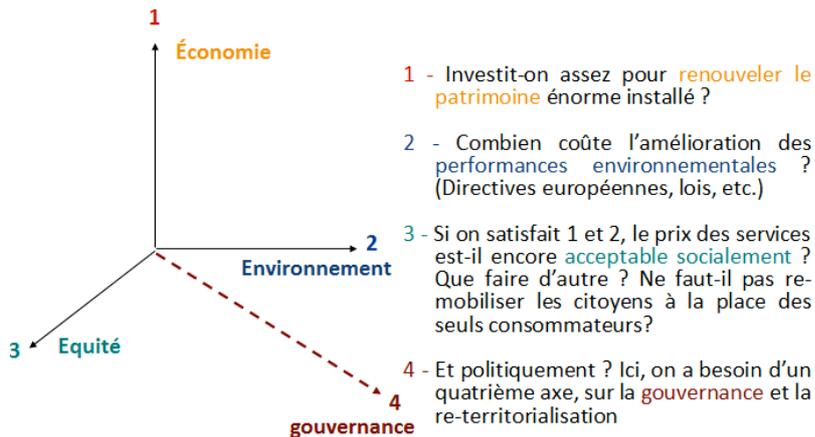
Les districts hydrographiques français



Un nouveau rôle pour les agences et les EPCI ?

- Les agences ont permis de faire plus d'investissements : 17000 STEP et plusieurs barrages multi-fonctions
- Mais aussi des extensions de réseaux divers, et des usines d'eau potable. La protection de la nature a été financée secondairement
- Elles ont accompagné des améliorations fondées sur le génie civil et le génie sanitaire : une technologie de plus en plus chère
- Or la Directive Cadre propose un basculement, en faisant partir les politiques de l'eau du milieu naturel, ce qui conduit à chercher des solutions territoriales
- Tous les usagers de l'eau sont concernés => les services publics doivent s'occuper de la ressource pour bénéficier de ses services ...

La DCE appliquée aux services publics d'eau



Justement : nos services d'eau sont-ils durables ?

- La France (et plus largement l'Europe de l'ouest) a parmi les meilleurs services publics d'eau et d'assainissement
- Mais certains éléments de crise viennent remettre en cause cette affirmation :
 - ✓ les services sont devenus une industrie mature : il faut renouveler un énorme patrimoine technique, sans les subventions initiales
 - ✓ Les directives européennes sévèrent les normes sur la santé et l'environnement, et veulent faire payer les coûts complets :
 - ✓ Le prix de l'eau augmente beaucoup et l'impact social potentiel jusque là insoupçonné aboutit au 'droit à l'eau' : qui va payer ?
- De plus, la baisse des consommations d'eau perturbe le modèle économique en vigueur jusqu'à présent pour les services d'eau !

Recombinaison service/ressource : une typologie avec trois grands axes (qui peuvent être combinés)

- La crise potentielle appelle une re-territorialisation des services d'eau
- Nous avons trouvé 3 types d'évolution dans les pays développés :
 - ✓ Upscaling : on concentre les services à une échelle plus large, supra-locale, avec moins de prérogatives laissées aux communes
 - ✓ Downscaling : on crée de nouvelles échelles plus micro pour des techniques non conventionnelles (écoquartiers, services sans réseaux)
 - ✓ Plus de technologie : ultrafiltration, réseaux intelligents etc.

Conclusion : et le changement climatique ?

- La DCE introduit un grand changement : elle fait partir la politique de l'eau de la reconquête du milieu aquatique (territoires-immissions) et non plus des émissions (et de la technologie)
- Or, il n'est pas certain que les nouvelles dispositions proposées dans la LEMA facilitent une gestion intégrée et participative, et fassent advenir l'eau comme objet de politique publique
- La nouvelle compétence GEMAPI n'est pas correctement financée, et par exemple elle ne comprend pas la sécheresse ...
- Il faut que nos villes, comme Calcutta ou Ho Chi Minh, ou New York calculent l'impact économique du changement climatique, et fassent des analyses coûts avantages des mesures d'adaptation dans le domaine de l'eau



De g. à d : Cécile Benech, Christophe Mayoussier, Charles Bich, Jérôme Dutroncy, Sylvain Rotillon, Bernard Barraqué

Sylvain ROTILLON

Chef de la mission gouvernance de l'environnement, science et société Ministère de la Transition écologique et solidaire



L'eau nous est indispensable, directement et indirectement, pour notre usage domestique, pour nos activités, mais aussi pour le bon fonctionnement de nos écosystèmes, anthropisés ou non.

Or en dépit de l'importance à préserver cette ressource, force est de constater que le sujet mobilise peu au-delà d'un cercle d'experts et/ou de militants. La plupart des citoyens, des usagers, considèrent que la question de l'eau est importante, mais c'est le régime de la délégation à un tiers, public ou privé, qui s'applique.

Le fait de payer une facture facilite cette déresponsabilisation pour le service public, l'eau dans la nature dès qu'elle semble propre, cette notion étant souvent faussement associée à la transparence, ne pose plus de question. Pourtant, cette participation est essentielle car nous sommes tous pollueurs, directement ou indirectement via les produits que nous consommons et que sans adopter de bonnes pratiques on sera toujours à chercher des moyens pour corriger les conséquences de nos actes, ce qui est toujours plus coûteux. C'est indispensable car notre entrée par le prix méconnaît les coûts. Faire baisser les prix, c'est tailler dans l'entretien des infrastructures. Mais pour participer, il faut revoir les modalités de cette participation, trop souvent très technique.

En effet, lorsque nous faisons de l'information comme sur notre site national SISPEA, nous restons très techniques et ne mobilisons pas le public. Il vaut mieux travailler sur des approches sensibles telles que l'art ou le jeu. Nous avons notamment, par le jeu et pour quelques milliers d'euros, fait remonter des informations et des idées.

Sans réponse universelle clé en main, il faut partir du territoire et partager les enjeux avec la population pour retrouver la valeur de l'eau.

Charles BICH

Premier Président de la Communauté de l'Eau Potable



C'est un honneur de fêter ces 10 ans de la Communauté de l'Eau avec vous, dont j'ai été le premier président « désigné ». Je suis retiré des affaires publiques depuis maintenant deux ans mais j'ai plaisir à retrouver mes collègues.

En 2007, la Communauté de l'Eau Potable est née d'une idée pragmatique : rassembler les acteurs de l'eau dans le cadre d'une plateforme pour discuter tous ensemble d'un sujet complexe sur nos territoires. L'idée était simple, mais le lieu ou positionner cet outil plus délicat... Après réflexion et échanges entre les grands partenaires, le SDAU, (devenu depuis l'EP SCOT) a été jugé comme l'endroit le plus favorable... Pourquoi ? Car il dépassait les limites administratives de la simple agglomération, englobant montagnes et vallées, et prenant en compte dans son ensemble la problématique de l'approvisionnement en eau potable des citoyens.

Il fallut alors engager une chargée de mission pour assurer l'animation et la vie de cette plateforme. C'est **Cécile BENECH** qui a été choisie, et qui 10 ans après est toujours présente, fidèle au poste et toujours aussi engagée.

En juillet 2017, la 1^{ère} convention entre les acteurs a été signée. A l'époque, au Golf de Bresson, cet acte symbolique a rassemblé autour d'une même table :

- le Conseil Général avec Christian NUCCI en charge de l'eau
- le Président de la Régie des Eaux de Grenoble qui alimentait la ville, Vincent FRISTOT (qui devait être présent ce soir mais qui doit représenter son Maire, Eric PIOLLE sur Paris) accompagné par Annie DESCHAMPS pour la ville, propriétaire de la ressource de Rochefort,
- le Président du SIERG, Claude BERTRAND, avec Jean Noël PARIILLON, directeur du syndicat qui est dans l'audience aujourd'hui
- la CLE du SAGE Drac Romanche avec Charles GALVIN (ici ce soir)
- et moi même, désigné comme Premier Président de la Communauté de l'eau, choisi pour ma sensibilité au domaine de l'eau et car non élu dans l'agglomération (j'étais Maire de Pontcharra et Conseiller Général), neutre et fédérateur.



A nos côtés déjà l'Etat était présent, et celui-ci a rapidement signé une convention de partenariat (c'était M. LESTOILLE avec Jacques FAURE comme cheville ouvrière pour la DDAF présent dans la salle, et Christèle LAMAT pour la DDASS).

Le premier objectif auquel nous nous sommes attelés est de travailler sur la gestion globale de la ressource et la sécurisation de l'alimentation en eau potable.

Ce travail réalisé en étroite concertation politique et technique avec les territoires a permis de fédérer les acteurs de l'eau et rapidement de nouveaux adhérents nous ont rejoints. Je peux citer :

- ma commune Pontcharra, pour montrer l'exemple
- le Syndicat des eaux de la Dhuy dont la Directrice Annie FRAGOLA est là ce soir,
- le SIVIG (son ancien président Christophe MAYOUSSIER nous en dira un mot après),
- le Syndicat des Eaux de Lumbin Terrasse Crolles avec Philippe VOLPI,
- l'ex Communauté de Communes de Chambaran Vinay Vercors (Jean CARTIER son Président est également parmi nous, accompagné de Vincent LAVERGNE qui suit l'environnement à l'intercommunalité),

Puis un peu plus tard :

- la Communauté de Communes du Trièves et des communes comme Saint Marcellin, Saint-Egrève ou Saint-Martin d'Uriage
- Le syndicat des Eaux de Frogès dans le Grésivaudan
- entre 2012 et 2015 la Communauté d'Agglomération du Voironnais (qui continue de soutenir la plateforme sur la partie sécurisation de l'alimentation en eau potable
- ...

Nous avons également travaillé sur le prix de l'eau dès 2011, avec l'intercommunalité Grenoble-Alpes Métropole comme test. Là, Antoine BROCHET (qui vient de soutenir sa thèse) et Charles Adrien HERAULT ont rejoint l'équipe (je les vois dans le public), et tous les techniciens des communes se sont mobilisés.

Pour ne pas nous s'arrêter là, nous avons également organisé un colloque en 2012 sur la gestion durable des services d'eau potable à l'épreuve du développement durable, colloque d'envergure réalisé avec nos petits moyens (tout en interne, aucune agence de communication pour ne pas dépasser notre budget serré, ce qui montre bien qu'avec des moyens raisonnables on peut faire beaucoup) et avec la collaboration du laboratoire de PACTE Territoire (profitant de la thèse CIFRE d'Antoine pour se rapprocher des scientifiques).

Ce fut un franc succès et un travail énorme :

- plus de 300 personnes sur 2 jours,
- une cinquantaine d'interventions,
- une plénière avec des partenaires européens,
- des visites: le site Rochefort avec l'aide de Jacques TCHENG, le Directeur de la Régie des Eaux de Grenoble, et les ressources du SIERG.

Je pourrai continuer encore à vous présenter avec enthousiasme nos travaux, nos guides, nos Conférences mais je vais passer la parole à mes amis présents autour de moi, et notamment à Jérôme DUTRONCY, le nouveau Président de la Communauté de l'eau Potable devenu Communauté de l'eau avec lui en 2015.

Je tiens simplement à vous redire toute ma fierté d'avoir été Président pendant plus de 8 ans de la Communauté de l'Eau... Potable.

« **S'unir pour être efficace** » a été notre marque de fabrique et plus que jamais cela doit continuer. L'eau ressource indispensable à la vie est fragile, bien qu'abondante dans nos régions.

Il faut continuer à la protéger, la préserver pour les générations futures et pour cela les travaux inter-territoires à l'échelle du SCoT me paraissent la meilleure échelle.



Yannik OLLIVIER

Président de l'Etablissement Public du SCoT

Je vous lis un message de Jean-Marc BAÏETTO, Président honoraire de l'EP SCoT, retenu à Paris

« Dix ans de travail en commun pour garantir la ressource en eau »

Je voudrais pour commencer vous saluer tous et vous prier de ne pas me tenir rigueur de mon absence due à la nécessité de tenir mon engagement au service de la fonction publique territoriale. J'aurais tant aimé être parmi vous car l'objet de la Communauté de l'eau me tient particulièrement à cœur, comment vivre sans pouvoir accéder à cette indispensable ressource ?

C'est pourquoi je voudrais remercier celles et ceux qui ont su, il y a dix ans, faire fi de leur territoire pour penser le service public de l'eau à l'échelle du SCoT.

C'est la première leçon de ces dix ans : savoir regarder au delà des frontières, savoir comment, avec quelques uns, nous avons tenté de faire dépasser les bornes. Plus que jamais cette approche est une nécessité, un devoir, une obligation. La deuxième leçon que je voudrais tirer de ces moments de construction tient dans la démonstration de l'efficacité de la volonté politique. La Communauté de l'eau a conduit à des regroupements, à des coopérations qui semblaient peu imaginables avant qu'elle ait réuni ses acteurs.

Et maintenant ? Je sais que certaines réticences se font à nouveau jour. Elles tiennent pour leur grande majorité à un repli sur soi, sur son territoire ou sur une approche trop peu prospective de ce qui les attend.

Oserais-je espérer que ces moments de doute seront surmontés au nom de l'intérêt de tous ?

Oserais-je espérer que chacun comprendra que ce qui a été fait n'est qu'une petite marche eu égard à ce qui nous attend ? Oserais-je espérer que chacun saura tirer les conséquences du réchauffement climatique qui va tarir ce qui

était notre source principale d'approvisionnement : la neige et la glace, et qu'il est urgent de construire les retenues d'eau qui seront notre source d'approvisionnement dans les années futures ?

Ce qui a été fait est immense, ce qui reste à faire est énorme.

Je sais que le travail de celles et de ceux qui ont bâti, année après année, notre Communauté de l'Eau, est garant de la suite. A n'en pas douter la volonté des élus qui ont la responsabilité de la chose publique l'est encore plus.

Bon anniversaire et rendez-vous pour le vingtième !

Quelques mots personnels de Yannik OLLIVIER

Tout naturellement, le SCoT continuera à accueillir la Communauté de l'Eau, qui a su notamment grâce à M. BICH faire fi de la concurrence entre la Régie des eaux de Grenoble et du SIERG. Les hommes de bonne volonté se sont ainsi assis autour de la table... et leur objectif n'est atteint qu'en partie car il faudra bien se pencher un jour sur la question du prix unique de l'eau. N'oublions pas que le grand maire de Grenoble Hubert DUBEDOUT a été élu en partie parce que l'eau ne parvenait pas au 3^e étage des immeubles grenoblois.



Jérôme DUTRONCY

Président de la Communauté de l'Eau

Je remercie Cécile BENECH, nos chers « stagiaires » dont Antoine BROCHET qui vient de soutenir brillamment sa thèse et que je félicite. Bravo aussi à Marie ARDIET qui a finalisé le travail d'actualisation du schéma de sécurisation de l'alimentation en eau potable.

Pour moi, en tant que jeune élu, c'est un peu difficile de passer après vous deux, avec nécessairement humilité et respect. La Communauté de l'Eau, je n'y suis pour rien mais je porte le fait qu'elle se poursuive et que la solidarité, le collectif et le partage soient également un bien commun pour prendre des décisions à cette échelle-là, en lien avec toute l'habitabilité du territoire. La Communauté de l'Eau n'existe nulle part ailleurs à cette échelle, et j'ai été surpris de voir qu'elle inspirait d'autres territoires et intéressait le Ministère.

La Communauté de l'Eau Potable est devenue Communauté de l'Eau en 2015, signifiant que les challenges à relever demain, au-delà de l'eau potable, concerneront le petit et le grand cycle de l'eau

Les chantiers à venir :

Nous avons pris à bras le corps la question de la tarification sociale. Nous allons également réaliser des diagnostics sur les risques de toute nature. Il faudra continuer à agir pour être plus grand tous ensemble et prendre en compte des enjeux tels que l'urbanisme, l'aménagement et nos manières d'habiter afin de rendre notre territoire résilient. Réfléchir également à l'adaptation au changement climatique pour nos ressources en eau...

Nous vous proposerons aussi début 2018 un journal nourri d'interviews d'élus de notre territoire, base exploratoire de ce que devrait être la gestion des eaux pluviales.



Christophe MAYOUSSIER

Vice-président de Grenoble-Alpes Métropole délégué à l'Eau représentant le Président Christophe FERRARI, excusé Ancien président du SIVIG

Je n'étais pas présent en 2007 à la création de la Communauté de l'Eau, puisque j'ai pris la présidence du SIVIG en 2008, dont la direction était assurée par Arnaud TEINTURIER.

Le travail effectué est assez innovant. Nous échangeons sur nos problématiques quotidiennes, notamment sur la question des droits d'eau, des règlements de services,

un travail très utiles lorsque nous sommes passés, avec la Métropole, de 46 à règlements de services à un seul.

Sur la question du maillage et de la sécurisation du réseau, le passage à la Métropole a par exemple, permis de sécuriser l'un des hameaux du Fontanil-Cornillon qui était en difficulté, comme nous l'a rappelé le Maire de la Commune.

Nous avons aussi abordé – avec le souvenir de discussions animées avec Jacques TCHENG et Jean Noël PARPILLON – la question de l'amortissement des réseaux et la gestion patrimoniale.

Nous avons eu des difficultés, nous élus, pour nous approprier ces approches, avec des territoires très différents : 2000 km d'eau usées pour les 450 000 habitants de la Métropole tandis que le Trièves ne compte que 19 000 abonnés pour un vaste territoire.

Sur la convergence des différents tarifs : la question est abordée à la Métropole en même temps que celle de l'aide sociale.

Je rajouterai aussi parmi les enjeux actuels la recherche de fuite, un sujet qui hier encore paraissait aberrant dans un contexte d'eau abondante. Au SIVIG, les fuites représentaient des pertes colossales et nous avons réalisé un important travail sur les bâtiments communaux comme sur les bassins.

Enfin, en cette fin de soirée, je souhaite aussi rendre hommage à Luc PUISSAT disparu il y a quelques années maintenant, qui, lui aussi, a beaucoup œuvré sur tous ces sujets.



Quelques mots de Jean-Noël PARPILLON, ancien directeur du SIERG

Je transmets les remerciements de Claude BERTRAND, ancien président du SIERG, pour cette belle aventure portée par les uns et les autres.

J'aimerais revenir aussi sur l'image évoquée d'un conflit entre la Régie des Eaux de Grenoble et le SIERG qui était plutôt à mes yeux une concurrence. Le SIERG est né à la Libération, et la Ville de Grenoble a ensuite fait le choix d'en sortir. Le syndicat a ensuite agrégé autour de lui 33 communes adhérentes, et a effectué de grands travaux

Je salue à ce titre Jacques TCHENG, ancien directeur de la Régie des Eaux de Grenoble, avec qui j'ai pris contact dès ma prise de fonction au SIERG, ainsi que le responsable des services techniques du SIERG Jean-François RICHER présent dans la salle.

Photo de famille des 10 ans



« S'unir pour être efficace »

Au départ une idée simple portée par des collectivités pragmatiques, idée qui perdure malgré les évolutions structurelles et territoriales réalisées, en cours ou à venir.

Pour donner collectivement corps à cette idée, la Communauté de l'Eau Potable de la Région urbaine de Grenoble, plateforme d'acteurs du monde de l'eau, est créée en 2007.

Une première en France, qui témoigne de la volonté des acteurs de l'eau de travailler ensemble pour renforcer l'efficacité de l'action publique et la solidarité entre territoires.

Le 1er janvier 2015, la plateforme d'acteurs est pérennisée au sein de l'Établissement public du SCoT et devient la Communauté de l'Eau avec de nouvelles grandes questions à traiter, au cœur des débats actuels.

- ▶ Comment mieux concilier les usages entre grand cycle et petit cycle de l'eau ?
- ▶ Quels sont les liens à instaurer entre aménagement du territoire et gestion de l'eau ?
- ▶ Quelle gestion mettre en place pour les eaux pluviales ?
- ▶ Comment gérer les risques et notamment l'inondabilité ?
- ▶ Dans un contexte réglementaire évolutif, quels modèles organisationnels p collectivités doivent-elles adopter pour une durabilité des services sur le long terme ?
- ▶ Et toujours, comment concilier les enjeux de performance qui conduisent à des augmentations du prix de l'eau avec la dimension essentielle de service public de l'eau potable, comment garantir l'acceptabilité du prix de l'eau? (Quelles aides mettre en place ? Quels enjeux autour de la tarification sociale et/ou solidaire ?...)

Une richesse à préserver pour les générations futures

Alors que les enjeux environnementaux et climatiques sont devenus prégnants, l'eau constitue plus que jamais une ressource essentielle pour le développement du territoire de la Grande Région de Grenoble. Bien qu'elle soit abondante et de qualité dans la plupart des collectivités de notre région, La Communauté de l'eau s'empare de questions qui sont au cœur des préoccupations des habitants et des élus locaux.

- ▶ Comment gérer au mieux nos ressources en eau ?
- ▶ Comment et pourquoi limiter le gaspillage ?
- ▶ Comment contenir le prix de l'eau ?
- ▶ Quelles solutions trouver en cas de pollution accidentelle ou de sécheresse ?
- ▶ Comment garantir la distribution d'une eau de qualité ?
- ▶ Quel devenir pour les eaux pluviales ?

Ensemble, les membres de la Communauté de l'Eau travaillent à des objectifs communs :

- ▶ En contribuant à la solidarité entre les territoires de la Grande région de Grenoble
- ▶ En réseau pour échanger des connaissances et innover avec des partenaires au niveau national tels que l'ASTEE, la FNCCR, le réseau IDEAL ou régionale (GRAIE) et de nombreux partenaires scientifiques (IRSTEA, Agro Paris Tech, PACTE Territoires...)
- ▶ Au travers de groupes techniques, ateliers, visites de terrain, séminaires et conférences de sensibilisation / information pour élus et techniciens

Publications marquantes

- ▶ Janvier 2018 (à venir). Journal « Comment gérer les eaux pluviales sur mon territoire ? Eclairage à destination des élus »
 - ▶ Janvier 2018 (à venir). Plan de sécurisation de l'alimentation en eau potable de la Grande région de Grenoble
 - ▶ Février 2017. Bilan besoins ressources à l'échelle du périmètre du SCoT de la Grande Région de Grenoble (actualisation de l'étude faite entre 2008 et 2010)
 - ▶ Décembre 2015. Les servitudes de canalisation en interaction avec les services publics d'eau potable
 - ▶ Décembre 2016. Guide synthèse de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)
 - ▶ Janvier 2015. Exercice théorique prospectif sur la durabilité actuelle et future des services d'eau potable – la situation du bassin grenoblois
 - ▶ Juin 2014. Photographie des services d'eau potable du bassin grenoblois
 - ▶ Décembre 2013. Règlement de service - Le guide pratique
 - ▶ Colloque 14 et 15 novembre 2012. Le service public d'eau potable à l'épreuve du développement durable
 - ▶ Avril 2010. Plan de sécurisation de l'alimentation en eau potable sur le périmètre du SCoT de la Grande région grenobloise
- c-eau-region-grenoble.org